P É T I T I O N

Nantes, le 15 octobre 2017

Les personnels de la Tour de Bretagne, ou qui y interviennent, soussigné.e.s :

1- exigent la plus totale transparence sur les questions d'amiante

et veulent un nouveau diagnostic général de la Tour complet (tous matériaux amiantés et leur nature), fiable et consultable par toutes et tous.

2- réclament les mesures nécessaires pour pouvoir exercer leur activité sans aucune exposition à l'amiante :

- suppression totale et rapide des éléments amiantés des systèmes de désenfumage : trappes, volets, clapets, conduits ;
- confinement ou retrait des autres éléments amiantés connus de la Tour : allèges de fenêtre ; calorifigeages ; dalles de sol ; peinture amiantée, etc.

Les personnels qui ont pu être exposés ou le sont encore, que ce soit à titre de salariés d'employeurs privés ou publics de la Tour, ou de salariés de sociétés extérieures intervenant sur la Tour (sécurité, nettoyage, maintenance, services informatiques, etc.) doivent bénéficier au plus vite

de certificats de présence ou d'attestations d'exposition correspondant à leur contamination par l'amiante, professionnelle ou environnementale, et le niveau de cette exposition : forte, intermédiaire ou faible, à partir des mesurages de fibres d'amiante passés et actuels.

NOM	PRÉNOM	EMPLOYEUR	SIGNATURE

NOM	PRÉNOM	EMPLOYEUR	SIGNATURE